

55 % des 55-74 ans sont vulnérables face au numérique : la Province de Namur veut connaître leur réalité

Comment les personnes de 55 ans et plus vivent-elles réellement le numérique au quotidien ? Du 15 septembre au 15 décembre 2026, la Province de Namur lance, avec les communes et CCCA participants, une vaste enquête pour mieux comprendre leurs usages, leurs difficultés mais aussi leurs besoins.

Smartphone, démarches administratives, applications bancaires, rendez-vous médicaux, achats, communication avec ses proches... Difficile aujourd'hui d'échapper complètement au numérique.

Pourtant, tout le monde ne dispose pas des mêmes connaissances, des mêmes équipements ou de la même aisance face à ces outils.

Selon le Baromètre de l'Inclusion numérique 2024 de la Fondation Roi Baudouin, **55 % des Belges âgés de 55 à 74 ans sont en situation de vulnérabilité numérique**. Chez les 65-74 ans, cette proportion atteint même 61 %.

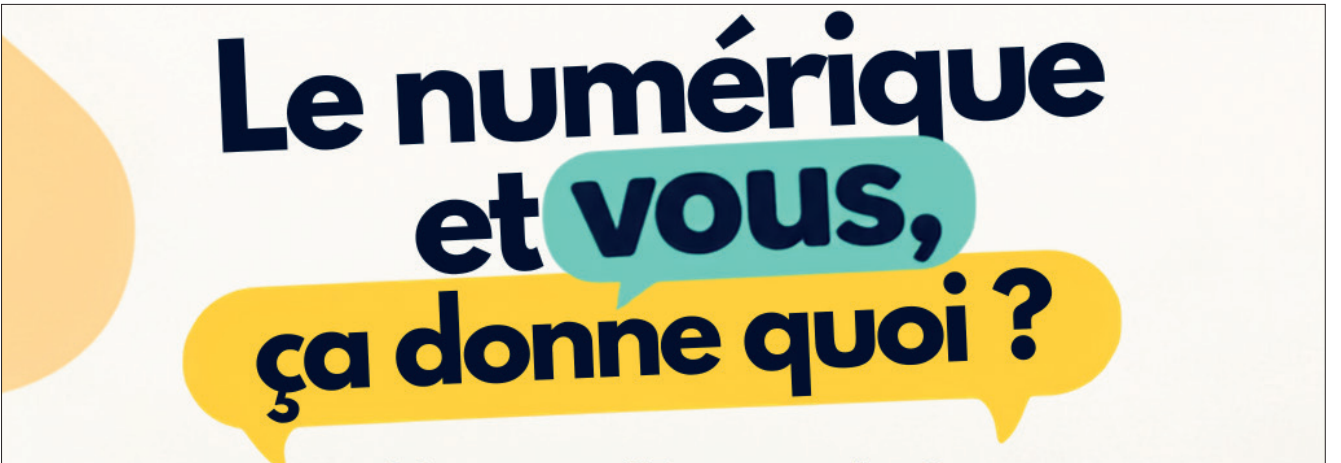
Mais derrière ces chiffres se cachent des réalités très différentes.

C'est précisément ce que souhaite mieux comprendre le Groupe de Travail Inclusion numérique de la Plateforme provinciale des CCCA.

« Le numérique et vous, ça donne quoi ? »

Du 15 septembre au 15 décembre, toutes les personnes âgées de 55 ans ou plus vivant en province de Namur sont invitées à partager leur expérience.

L'objectif n'est pas de tester leurs compétences numériques, mais de comprendre leurs usages : ce qu'elles font facilement, les difficultés qu'elles rencontrent, les outils qu'elles utilisent et les formes d'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin.



Le numérique
et vous,
ça donne quoi ?



SERVICE COMMUNICATION

BP 50 000
5000 Namur
081/77 67 45 – presse@province.namur.be

www.province.namur.be



Votre correspondant :

Nadine Schueremans
Responsable du service Com

0470/87 18 35 - 081/77 50 85

nadine.schueremans@province.namur.be

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'enquête est proposée **en ligne mais également en version papier** dans les communes participantes.

Lorsque cela est possible, un accompagnement sera également proposé pour permettre aux personnes qui le souhaitent de compléter le questionnaire en ligne.

Cette diversité des modes de participation constitue un enjeu essentiel : une enquête consacrée à l'inclusion numérique doit aussi pouvoir atteindre celles et ceux qui utilisent peu ou pas les outils numériques.

Des résultats directement utiles aux communes

À l'issue de l'enquête, la Province de Namur assurera le traitement des données recueillies.

Les CCCA et communes participants recevront les résultats globaux à l'échelle provinciale, mais également les données concernant leur territoire.

L'objectif est concret : **mieux identifier les besoins des 55 ans et plus et permettre aux acteurs locaux d'imaginer ou d'adapter leurs actions en matière d'accompagnement numérique.**

Cette enquête s'appuie sur une démarche initialement développée par le Comité de pilotage « Ville Amie des Aînés » de Dinant, dont l'expérience a contribué à l'élaboration du questionnaire provincial.

En pratique

- Pour qui ?** Les personnes de 55 ans et plus vivant en province de Namur
Quand ? Du 15 septembre au 15 décembre 2026
Comment ? En ligne via <https://forms.cloud.microsoft/e/youEtEGR2Kv?origin=lprLink> ou sur papier auprès des communes participantes

Le numérique et vous, ça donne quoi ? Votre expérience compte.

